

Le Président
CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DE VAUCLUSE

80 rue Marcel Demonque
AGROPARC
CS 60508
84908 AVIGNON CEDEX 9

Maurice CHABERT

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 15 novembre 2024

Tél : 04 32 44 89 30

N° 24/25

OBJET :

Modification du tableau
des effectifs du CDG84

L'an deux mille vingt-quatre et le quinze
novembre à onze heures, le Conseil
d'administration du Centre de gestion,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre
prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses
séances, sous la présidence de Monsieur
Maurice CHABERT.

Étaient présents : Madame Dominique ANCEY, Monsieur Didier PERELLO, Monsieur Gilles RIPERT, Monsieur André AIELLO, Monsieur Marc MOSSÉ, Monsieur Jean-Pierre LARGUIER, Madame Sophie MARQUEZ, Madame Valérie MICHELIER, Monsieur Julien MERLE (suppléant de Monsieur Anthony ZILIO), Monsieur François LUCAS, Monsieur Nicolas PAGET.

Étaient absents et excusés : Monsieur Hervé FLAUGERE et son suppléant Monsieur Jean-Pierre LAMBERTIN, Madame Laurence CHABAUD-GEVA et son suppléant Monsieur Christophe REYNIER-DUVAL, Monsieur Max RASPAIL et son suppléant Monsieur Ghislain ROUX, Madame Geneviève JEAN et son suppléant Monsieur Patrick SIAUD, Monsieur Alain OUDARD et sa suppléante Madame Jocelyne RAVET, Madame Carine BLANC et sa suppléante Madame Annie MILLET, Madame Sonia HAQUET et sa suppléante Madame Nicole GIRARD, Monsieur Serge SOLER et sa suppléante Madame Nadine DRIES.

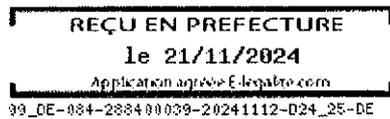
Étaient représentés : Monsieur Frédéric ROUET a donné procuration à Madame Valérie MICHELIER pour le représenter et voter en son nom, Madame Martine DURIEU a donné procuration à Monsieur Maurice CHABERT pour la représenter et voter en son nom.

Le Président expose :

Suite à un contrôle de la pairie départementale quant à la régularité des effectifs budgétaires enregistrés, une vérification complète des dates de création de tous les postes actuellement inscrits au tableau des effectifs a été effectuée. Le tableau des effectifs du CDG84 fait actuellement état de 2 postes non pourvus d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, très anciens, dont il s'avère impossible de dater la création initiale. Il est proposé que leur date de création soit désormais enregistrée à la date du 15 novembre 2024.

Depuis le 21 octobre 2024, un poste d'adjoint administratif contractuel créé le 28 juin 2016 est pourvu pour une durée d'un an pour un renfort au sein du Pôle Appui aux collectivités.

A compter du 1^{er} janvier 2025, deux agents du CDG 84 bénéficient de mobilité interne, laissant un poste vacant au sein de la Direction générale. Une offre d'emploi pour un poste de responsable juridique et administration générale sur le grade d'attaché territorial a été publiée. Suite aux entretiens de recrutement réalisés début novembre et au caractère infructueux du recrutement d'un fonctionnaire sur cet emploi permanent, il convient de modifier le poste d'attaché territorial, créé par délibération du 28 juin 2022, en ce sens qu'il pourra être pourvu, à défaut de titulaire, par un



contractuel rémunéré sur la base de l'indice brut 444, indice majoré 395. Il sera pourvu à compter du 1^{er} décembre 2024.

Un agent préventeur/agent chargé de la fonction d'inspection partira en retraite au cours de l'année 2025 et travaillera en temps partiel jusqu'à sa date de départ en retraite. Afin de permettre une période de tuilage avec son remplaçant, une offre d'emploi sur le grade d'ingénieur territorial a été publiée le 27 juin 2024. Considérant le caractère infructueux du recrutement d'un fonctionnaire sur cet emploi permanent, il convient de modifier le poste d'ingénieur créé par délibération du 14 mars 2018, en ce sens qu'il pourra être pourvu par un contractuel rémunéré sur la base de l'indice brut 484, indice majoré 424. Il sera pourvu à compter du 1^{er} janvier 2025.

Enfin, conformément à l'article L542-6 du Code Général de la Fonction Publique, le CDG 84 prendra en charge un adjoint administratif principal de 2^{ème} classe dont le poste a été supprimé, à compter du 1^{er} janvier 2025. Par conséquent, un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe actuellement non pourvu sera pourvu à compter du 1^{er} janvier 2025.

Enfin, dans le cadre de la politique Santé Sécurité au travail du CDG84 et afin de répondre aux demandes des collectivités en matière d'accompagnement psychologique, le recours ponctuel à 2 psychologues du travail vacataires est nécessaire. L'un d'eux intervient depuis décembre 2017. Le deuxième interviendra à compter du 1^{er} décembre 2024.

Monsieur le Président précise que les crédits sont inscrits au budget primitif 2024.

Les membres du Conseil d'Administration,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu l'article L313-1 du Code Général de la Fonction Publique,

Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relative à la fonction publique territoriale et notamment l'article 27,

Considérant qu'il appartient au Conseil d'administration de fixer les effectifs nécessaires au fonctionnement des services,

Oùï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré,

DÉCIDENT à l'unanimité les modifications du tableau des effectifs suivantes :

- A compter du 21 octobre 2024, un poste d'adjoint administratif contractuel créé le 28 juin 2016 est pourvu pour une durée d'un an pour un renfort au sein du Pôle Appui aux collectivités ;
- A compter du 1^{er} décembre 2024, le poste d'attaché territorial, créé le 28 juin 2022 pour le recrutement sur l'emploi permanent de responsable juridique, est pourvu par un agent contractuel rémunéré sur la base de l'IB 444 IM 395 ;
- A compter du 1^{er} janvier 2025, le poste d'ingénieur territorial, créé le 14 mars 2018, est pourvu par un agent contractuel rémunéré sur la base de l'IB 484 IM 424 ;

REÇU EN PREFECTURE

Le 21/11/2024

Application agence E. laquatre.com

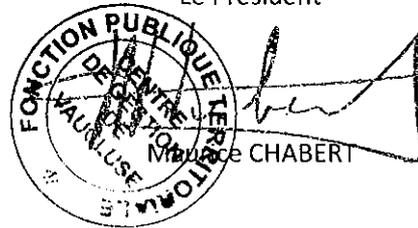
99_DE-084-288400039-20241112-024_25-DE

2024/030

- Pour 2 postes d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe déjà existants au tableau des effectifs et dont la date de création est inconnue, la création de ces postes sera désormais enregistrée au 15 novembre 2024 ;
- A compter du 1^{er} janvier 2025, un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe actuellement non pourvu est pourvu par un fonctionnaire momentanément privé d'emploi et pris en charge par le CDG ;
- A compter du 1^{er} décembre 2024, deux psychologues du travail effectueront des vacances pour le CDG84.

Pour extrait conforme,

Le Président



REÇU EN PREFECTURE

le 21/11/2024

Application agréée E.legalite.com

99_DE-084-288400039-20241112-D24_25-DE

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 01/12/2024
EMPLOIS PERMANENTS

Grades	Catégorie	Postes créés	EFFECTIF BUDGETAIRE	Titulaires/ stagiaires	Contractuels	Postes vacants	TC/TNC	Position administrative particulière
Directeur du Centre de gestion	A	1	1	1	0	0	TC	
FILIERE ADMINISTRATIVE								
Attaché hors classe	A	1	1	1	0	0	TC	
Directeur Territorial		1	1	1	0	0	TC	
Attaché principal		1	1	1	0	0	TC	
Attaché		4	4	3	1	0	TC	
Rédacteur principal 1re classe	B	7	4	4	0	3	TC	
Rédacteur principal 2e classe		4	3	3	0	1	TC	
Rédacteur		7	2	2	0	5	TC	
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	3	3	3	0	0	TC	
Adjoint administratif principal de 2e classe		4	2	2	0	2	TC	
Adjoint administratif		5	4	4	0	1	TC	
sous total		37	25	24	1	12		
FILIERE TECHNIQUE								
Ingénieur principal	A	2	1	1	0	1	TC	
Ingénieur		2	1	0	1	1	TC	
Technicien principal de 1ère classe	B	1	1	1	0	0	TC	
Technicien principal 2ème classe		2	2	2	0	0	TC	
Technicien		1	0	0	0	1	TC	
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	1	1	1	0	0	1 poste à 25/35ème	
Adjoint technique principal de 2ème classe		1	0	0	0	1	1 poste à 15/35ème	
Adjoint technique		1	1	1	0	0	1 poste à 25/35ème	
sous total		11	7	6	1	4		
FILIERE MEDICO-SOCIALE								
Médecin hors classe	A	1	1	1	0	0	TC	
Médecin		1	0	0	0	1	TC	
Infirmier en soins généraux hors classe	B	2	2	2	0	0	TC	
Infirmier en soins généraux		1	1	1	0	0	TC	
sous total		5	4	4	0	1		
FILIERE CULTURELLE								
Assistant de conservation principal de 2ème classe	B	1	0	0	0	1	TC	
Assistant de conservation du patrimoine		1	0	0	0	1	TC	
Adjoint du patrimoine	C	2	2	1	1	0	TC	
sous total		4	2	1	1	2		
TOTAL EMPLOIS PERMANENTS		57	38	35	3	19		

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 01/12/2024

EMPLOIS NON PERMANENTS

Grades	Catégorie	Postes créés	EFFECTIF BUDGETAIRE	Postes vacants	TC/TNC
FILIERE ADMINISTRATIVE					
Rédacteur	B	1	0	1	TC
Adjoint administratif	C	4	1	3	TC
FILIERE TECHNIQUE					
Technicien	B	1	0	1	TC
Adjoint technique	C	1	0	1	15/35ème
FILIERE MEDICO-SOCIALE					
Infirmier en soins généraux	B	1	0	1	TC
FILIERE CULTURELLE					
Assistant de conservation du patrimoine	B	1	0	1	TC
TOTAL EMPLOIS NON PERMANENTS		9	1	8	

Vacataires	Nombre de postes créés	Nombre de recrutement
Médecin	7	6
Technicien	1	1
Psychologue du travail	2	2
Assistante sociale	1	1

Apprentis	Nombre de postes créés	Nombre de recrutement
Hygiène et Sécurité	1	0
RH	1	1
DSI	1	1

REÇU EN PREFECTURE

le 21/11/2024

Application agréée E.legalite.com

99_DE-084-288400039-20241112-D24_25-DE

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 01/01/2025
EMPLOIS PERMANENTS

Grades	Catégorie	Postes créés	EFFECTIF BUDGETAIRE	Titulaires/stagiaires	Contractuels	Postes vacants	TC/TNC	Position administrative particulière
Directeur du Centre de gestion	A	1	1	1	0	0	TC	
FILIERE ADMINISTRATIVE								
Attaché hors classe	A	1	1	1	0	0	TC	
Directeur Territorial		1	1	1	0	0	TC	
Attaché principal		1	1	1	0	0	TC	
Attaché	B	4	4	3	1	0	TC	
Rédacteur principal 1re classe		7	4	4	0	3	TC	
Rédacteur principal 2e classe		4	3	3	0	1	TC	
Rédacteur	C	7	2	2	0	5	TC	
Adjoint administratif principal de 1ère classe		3	3	3	0	0	TC	
Adjoint administratif principal de 2e classe		4	3	3	0	1	TC	1 fonctionnaire momentanément privé d'emploi pris en charge par le CDG 84 à compter du 01/01/2025
Adjoint administratif		5	4	4	0	1	TC	
sous total		37	26	25	1	11		
FILIERE TECHNIQUE								
Ingénieur principal	A	2	1	1	0	1	TC	
Ingénieur		2	2	0	2	0	TC	
Technicien principal de 1ère classe	B	1	1	1	0	0	TC	
Technicien principal 2ème classe		2	2	2	0	0	TC	
Technicien	C	1	0	0	0	1	TC	
Adjoint technique principal de 1ère classe		1	1	1	0	0	1 poste à 25/35ème	
Adjoint technique principal de 2ème classe		1	0	0	0	1	1 poste à 15/35ème	
Adjoint technique		1	1	1	0	0	1 poste à 25/35ème	
sous total		11	8	6	2	3		
FILIERE MEDICO-SOCIALE								
Médecin hors classe	A	1	1	1	0	0	TC	
Médecin		1	0	0	0	1	TC	
Infirmier en soins généraux hors classe	B	2	2	2	0	0	TC	
Infirmier en soins généraux		1	1	1	0	0	TC	
sous total		5	4	4	0	1		
FILIERE CULTURELLE								
Assistant de conservation principal de 2ème classe	B	1	0	0	0	1	TC	
Assistant de conservation du patrimoine		1	0	0	0	1	TC	
Adjoint du patrimoine	C	2	2	1	1	0	TC	
sous total		4	2	1	1	2		
TOTAL EMPLOIS PERMANENTS		57	40	36	4	17		

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 01/01/2025
EMPLOIS NON PERMANENTS

Grades	Catégorie	Postes créés	EFFECTIF BUDGETAIRE	Postes vacants	TC/TNC
FILIERE ADMINISTRATIVE					
Rédacteur	B	1	0	1	TC
Adjoint administratif	C	4	1	3	TC
FILIERE TECHNIQUE					
Technicien	B	1	0	1	TC
Adjoint technique	C	1	0	1	15/35ème
FILIERE MEDICO-SOCIALE					
Infirmier en soins généraux	B	1	0	1	TC
FILIERE CULTURELLE					
Assistant de conservation du patrimoine	B	1	0	1	TC
TOTAL EMPLOIS NON PERMANENTS		9	1	8	

Vacataires	Nombre de postes créés	Nombre de recrutement
Médecin	7	6
Technicien	1	1
Psychologue du travail	2	2
Assistante sociale	1	1

Apprentis	Nombre de postes créés	Nombre de recrutement
Hygiène et Sécurité	1	0
RH	1	1
DSI	1	1

REÇU EN PREFECTURE

le 21/11/2024

Application adresse F. Legat. te. com

09_DE-084-2884 00033-20241112-024_25-DE